

*Louhossoa*



**Luhuso**

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail [commune-de-louhossoa@wanadoo.fr](mailto:commune-de-louhossoa@wanadoo.fr)

**20150061**

Conseil du 10 novembre 2015

Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie à 20 Heures sous la présidence M. Jean Pierre HARRIET Maire de la Commune de LOUHOSSOA

**Etaient présents :**

ALZURI Isabelle, DUCLOS Bernadette, DUPUY Gilbert, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, LARRALDE Ximun, LARRONDE Irène, MONGABURE Bernadette, ROUX Laurent, SAINT-PIERRE Marie Claire, OSPITAL Marie Dominique, SAPPARART Bertrand, IRIART-BONNECAZE Carole, JAUREGUIBERRY Jean Louis : Conseillers

**Etaient excusés :**

OLHAGARAY Michel,

**Secrétaire :** ALZURI Isabelle

**Objet: Retrait de l'Agglomération Sud Pays Basque du Syndicat Mixte d'Assainissement collectif et non collectif URA**

L'agglomération Sud Pays Basque adhère au Syndicat Mixte d'Assainissement Collectif et Non Collectif URA pour les communes d'Ahetze et Arbonne.

L'agglomération a engagé, en 2014, une étude sur l'opportunité d'une reprise des compétences AEP et Assainissement sur l'ensemble de son territoire au motif que l'intérêt d'adhérer aux dits-syndicats pour les compétences eau et assainissement collectif n'avait plus lieu aujourd'hui de subsister.

L'instauration d'un prix unique sur l'eau couvrant l'ensemble du territoire de l'ASPB était une première étape dans la volonté d'intégrer totalement le territoire sur les politiques « eau et assainissement ».

Au regard :

- Des conclusions de l'étude juridique, financière et technique préalable à la reprise en

direct des compétences AEP et Assainissement exercées par les Syndicats URA, confiée au Bureau d'Etudes Exfilo ;

- Des négociations menées avec le Président de l'ASPB et l'accord de principe des conditions de retrait des communes pour un montant de 674 433 € en assainissement ;
- De l'accord en date du 22 juillet 2015 du Syndicat Mixte d'Assainissement URA du retrait de l'ASPB du Syndicat URA.

Le Conseil Municipal de Louhossoa à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide :

**D'AUTORISER** le retrait de l'Agglomération Sud Pays Basque du Syndicat Mixte d'Assainissement Collectif et Non Collectif URA pour les communes d'Ahetze et Arbonne.

Pour copie conforme  
Louhossoa le 12 novembre 2015  
Le Maire,

